

Compte rendu du petit-déjeuner
du jeudi 23 novembre 2017 à 8 h 30
au Restaurant O'Deck
(30, quai Fernand-Crouan – Nantes)

autour de
Géraud Guibert,
président de la Fabrique écologique

présidé par
Bernard Aulagne,
président de Coénove

*Ce compte rendu, rédigé à titre indicatif,
est destiné aux participants.
Pas de reproduction sans autorisation.*

QUEL RÔLE POUR LES TERRITOIRES DANS LA RÉUSSITE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ?

EN BREF

Dans un contexte de développement accru des énergies renouvelables et sur fond de COP23, Géraud Guibert et Bernard Aulagne reviennent sur les mutations qui sont en train de s'opérer dans le système énergétique français.

Le défi du réchauffement climatique

Les COP dont l'Accord de Paris mais également l'adoption au niveau français de la loi de Transition énergétique en 2015 ont fait prendre conscience de la nécessité d'agir, et d'agir vite, pour tenter d'enrayer le réchauffement climatique. Si les grandes orientations se prennent au niveau des États, leurs déclinaisons et leurs traductions opérationnelles en actions concrètes s'opèrent dans les territoires. Ces derniers se voient ainsi confiés un rôle essentiel dans la mise en œuvre de la Transition énergétique : celui des projets qui doivent concilier volonté politique, réalité technico-économique et acceptabilité par la population.

Vers un nouveau modèle énergétique français

La Fabrique écologique, organisation pluraliste et transpartisane présidée par Géraud Guibert, œuvre pour faire avancer les débats sur les sujets environnementaux. Coénove, association fondée en 2014 par les principaux acteurs de la filière gazière dans le bâtiment souhaite également contribuer aux discussions et organise pour ce faire des lieux d'échanges ouverts à l'image de ce petit-déjeuner sur Nantes. S'intéresser aux territoires est en effet primordial car, sur les sujets énergétiques, ils sont au cœur de la définition d'un nouveau modèle. La volonté de la France de décarboner notre mix énergétique passe par un fort développement des énergies renouvelables, de toutes les énergies renouvelables, qu'elles soient électriques mais encore liées aux gaz renouvelables. Ces installations, au plus proche des potentiels, viennent bouleverser le modèle centralisé établi et apporter de la valeur aux territoires et de nombreuses externalités positives. Cela pose bien entendu des questions autour de la gouvernance, de la sécurité d'approvisionnement, de l'égalité de traitement des usagers devant le service et donc du rôle des collectivités territoriales dans cette transition énergétique désormais pleinement engagée. Un autre pilier est également fondamental : la réduction des besoins, que ce soit par le changement des comportements au travers de la sobriété ou encore d'actions plus importantes telles que la rénovation énergétique. Là encore, les collectivités ont toute leur place pour informer, sensibiliser et accompagner.

Compte rendu du petit-déjeuner
du jeudi 23 novembre 2017 à 8 h 30
autour de Géraud Guibert,
président de la Fabrique écologique,
présidé par Bernard Aulagne,
président de Coénove,
sur le thème : « Quel rôle pour les territoires
dans la réussite de la transition énergétique ? »

*Ce compte rendu, rédigé à titre indicatif,
est destiné aux participants.
Pas de reproduction sans autorisation.*

Bernard Aulagne, président de Coénove

Sofia Belhamiti, responsable Développement durable et Agenda 21 de la ville de La Chapelle-sur-Erdre

Amel Bellanger, chargée de mission Énergie et Environnement à la CCI Nantes Saint-Nazaire

Philippe Bely, président de la Chambre des métiers et de l'artisanat de la Loire-Atlantique

Stéphane Bertrand, coprésident chargé de la Vie associative et Vie du réseau CEMA du Graine Pays-de-la-Loire

Antoine Charlot, vice-président, membre de la commission Aménagement des territoires, Cadre de vie au CESER Pays-de-la-Loire

Laurent Comélieu, chef du Pôle animation développement durable et climat de Nantes Métropole

Serge David, maire d'Indre

Caroline Floch-Brenaud, directrice du Pôle citoyenneté, culture et communication, chargée de mission Démocratie participative et Développement durable à la commune d'Indre

Daniel Garnier, premier adjoint au maire, chargé du Développement durable, de l'Agenda 21 et du Patrimoine immobilier de la ville de La Chapelle-sur-Erdre

Anne Gobbey, coordinatrice du Pôle territoires durables de l'Ademe Pays-de-la-Loire

Marc Gogny, directeur général adjoint chargé de l'Innovation d'ONIRIS – École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation

Géraud Guibert, président de la Fabrique écologique

Blandine Krysmann, conseillère métropolitaine et municipale de Nantes Métropole

Julie Laernoës, vice-présidente en charge de la Transition énergétique de Nantes Métropole

Simon Lalanne, consultant à Boury, Tallon & Associés

Nathalie Laurent, responsable de la mission Énergie et Changement climatique de la DREAL des Pays-de-la-Loire

Pierre-Yves Legrand, directeur de Novabuild

Florence Lievyn, déléguée générale de Coénove

Régis Luttenauer, administrateur de Coénove

Brigitte Nedelec, secrétaire, membre de la commission Territoires, Ruralité, Santé, Environnement, Transition énergétique, Croissance verte et Logement au Conseil régional des Pays-de-la-Loire

Thierry Rocque, conseiller du président de Coénove

Hugo Ronsin, directeur en charge des Événements de M&M Conseil – Boury, Tallon & Associés

Franck Schoefs, professeur des Universités à l'UFR Sciences et Techniques de l'Université de Nantes

Jean-Christophe Thomas, maître de conférences à l'Institut de recherche en génie civil et mécanique

Christine Vilbert, responsable mission Climat Énergie du département de Loire-Atlantique

Compte rendu du petit-déjeuner
du jeudi 23 novembre 2017 à 8 h 30
autour de Géraud Guibert,
président de la Fabrique écologique,
présidé par Bernard Aulagne,
président de Coénove,
sur le thème : « Quel rôle pour les territoires
dans la réussite de la transition énergétique ? »

*Ce compte rendu, rédigé à titre indicatif,
est destiné aux participants.
Pas de reproduction sans autorisation.*

Simon Lalanne

Bonjour, je vous remercie d'être présents à Nantes pour cette session du club Une Énergie d'Avance, organisée par l'association Coénove et présidée par Bernard Aulagne. L'objectif de ce club est d'échanger sur le rôle des territoires dans la transition écologique avec les acteurs locaux. Nous sommes également ravis d'accueillir Géraud Guibert, spécialiste des questions énergétiques et président du *think tank* La Fabrique écologique. L'association Coénove est également représentée par Florence Lievyn, déléguée générale, Thierry Rocque, conseiller du président, et Régis Luttenauer, administrateur de l'association.

Bernard Aulagne

Quelques mots de présentation de l'association tout d'abord. L'association Coénove a été créée en 2014 lors des premiers débats concernant la transition énergétique. Au début des échanges sur ce projet de Loi, seul le mix électrique était abordé alors que la question est bien celle du mix énergétique. Le gaz n'était ainsi pas évoqué et pour les EnR, seules les EnR électriques avaient voix au chapitre. L'association s'est ainsi constituée autour des grands noms industriels, comme Vaillant - Saunier Duval ici présent, représentant les équipementiers, fabricants de chaudières, de pompes à chaleur ou encore de panneaux solaires thermiques. Nous recevons également le soutien d'énergéticiens tels que GRDF (Gaz Réseau Distribution France) et le CFBP (Comité Français du Butane Propane). Des organisations professionnelles d'installateurs, notamment la FFB (Fédération Française du Bâtiment), nous ont également rejoints.

Nous sommes tous convaincus de la pertinence de la transition énergétique, en particulier dans le secteur du bâtiment. L'atteinte de cet objectif passe par une approche fondée sur la complémentarité des énergies, où le gaz a un rôle important à jouer : d'une part, il permet de contribuer au développement des énergies renouvelables électriques ; d'autre part, le gaz va devenir progressivement une énergie renouvelable. Nous partageons ces convictions lors de réunions-débats ou à travers la réalisation d'études. Nous organisons des clubs d'échanges à Paris et dans les territoires, qui ont un rôle clé à jouer dans cette transition.

Je remercie Géraud Guibert d'avoir accepté d'animer ce débat concernant le rôle des territoires dans la transition énergétique.

Géraud Guibert

Je vous remercie de votre intervention.

Concernant mon parcours

Professionnellement, je suis conseiller-maître à la Cour des comptes. J'ai effectué un parcours assez varié au sein de cabinets ministériels, dans différentes fonctions. Avec une équipe, nous avons fondé il y a quatre ans La Fabrique écologique.

Concernant La Fabrique écologique

Notre organisation est pluraliste et transpartisane : nous accueillons des responsables d'entreprise, des syndicalistes, des ONG et des responsables politiques divers. Nous avons la volonté de réaliser des travaux sérieux et rigoureux, dont vous pouvez consulter la liste sur notre site Internet. Enfin, nous souhaitons articuler avec les citoyens un réseau de près de 800 experts répartis dans nos groupes de travail et des propositions qui sont débattues avec la population, sur Internet notamment. Notre structure est ouverte ; rejoignez-nous ! Sartois d'origine, ancien élu du Mans et aujourd'hui élu dans la commune de Mulsanne, je suis sensible aux logiques territoriales. La Fabrique écologique s'intéresse à ces logiques, notamment à travers des travaux concernant la décentralisation énergétique ou encore la mobilité durable dans les territoires ruraux et péri-urbains.

Pour accroître le rythme et atteindre l'objectif de l'Accord de Paris, il semble nécessaire d'avoir un débat au sujet de la démultiplication et de la généralisation de toutes les bonnes initiatives qui émergent dans les territoires.

Concernant la COP

Nous sortons de la COP, qui constitue le cadre général de travail de nos études sur l'énergie et le climat. Trois caractéristiques ont marqué la COP :

1. Tous les indicateurs sont au rouge : un certain nombre de rapports montrent même qu'ils s'aggravent.
2. Les engagements nationaux, sur lesquels l'Accord de Paris repose, ne sont pour l'instant pas respectés. La totalité des engagements pris par les différents États a une incidence sur la limitation du réchauffement climatique ; nous sommes actuellement à + 3,5 °C et non pas à + 2 °C.
3. Le rôle des collectivités locales et de la société civile est de plus en plus important pour soutenir l'Accord de Paris. Des initiatives existent,

Compte rendu du petit-déjeuner du jeudi 23 novembre 2017 à 8 h 30 autour de Géraud Guibert, président de la Fabrique écologique, présidé par Bernard Aulagne, président de Coénove, sur le thème : « Quel rôle pour les territoires dans la réussite de la transition énergétique ? »

Ce compte rendu, rédigé à titre indicatif, est destiné aux participants.
Pas de reproduction sans autorisation.

néanmoins nous devons accélérer afin de les mettre en œuvre si nous voulons atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Les systèmes énergétiques sont lents et mettent du temps à modifier les usages et à attirer les investissements.

Concernant le bilan énergétique français

1. La logique d'économies d'énergies est assez peu débattue. Pourtant, elle est essentielle afin d'agir sur le climat, qu'elle soit appliquée aux logements, aux transports ou à l'industrie. Si l'industrie a avancé concernant les économies d'énergie, les avancées dans le logement sont faibles. De notre point de vue, il existe une carence forte dans le logement privé, qui n'est pas traitée. S'agissant des transports, malgré les Assises de la mobilité où de nombreuses innovations ont été présentées, la prise de conscience de la nécessité de restructurer nos systèmes de transports n'est pas encore actée. Par exemple, en matière de commerce international, j'ai fait partie de la commission d'évaluation du CETA (*Comprehensive Economic and Trade Agreement*). Le CETA a continué de pratiquer des accords de libre-échange avec le Canada, sans se soucier de l'accroissement des gaz à effet de serre résultant de l'augmentation du commerce. En effet, le transport maritime ne paie pas le coût qu'il devrait payer pour ces émissions néfastes en termes de fiscalité.

Nous n'avons pas encore de véritables logiques structurelles de mobilité dans les territoires ruraux et péri-urbains. Des initiatives existent, telles que le covoiturage. Pourtant, les collectivités n'ont toujours pas le réflexe de subventionner le covoiturage à la même hauteur que le bus, par exemple.

2. Toute une série d'énergies renouvelables sont compétitives. Ce phénomène nouveau s'accélère depuis deux ans. Le photovoltaïque, l'éolien ou encore le gaz renouvelable sont des énergies compétitives et remettent en question la composition du mix énergétique, composé à 80 % par l'énergie nucléaire. Concernant ces énergies, pourquoi sommes-nous en retard par rapport à d'autres pays ? Nous disposons de l'énergie hydraulique certes, mais nous sommes en retard s'agissant de la quasi-totalité des autres énergies renouvelables électriques ou non électriques en comparaison avec d'autres pays européens, notamment à cause du poids de la réglementation. Développer des énergies décentralisées nécessite une gouvernance décentralisée. Les moyens financiers et humains mis à disposition des territoires ne permettent pas le développement d'énergies décentralisées. Le rôle des territoires est donc essentiel.

Les points clés de la décentralisation du système énergétique

– Les différentes démarches de planification, souvent modifiées par les lois, doivent associer fortement les collectivités locales et les citoyens. Aujourd'hui, les collectivités locales ont un rôle

important de planification dans le domaine de l'énergie ; elles doivent néanmoins mobiliser toutes les parties prenantes (les différentes collectivités locales et les citoyens). Il convient d'éviter une conception technocratique de la planification.

– Il est nécessaire de conjuguer moyens financiers, compétences et accord citoyen. Des mécanismes ont récemment été mis en place afin de rapprocher les parties prenantes. Dorénavant, la CRE (Commission de régulation de l'énergie) propose à titre d'exemple un bonus sur le financement participatif. Il est primordial que les parties prenantes bénéficient du projet et de ses modalités. L'exemple allemand est intéressant : 50 % des nouvelles énergies décentralisées sont portées par les citoyens, notamment parce qu'ils y trouvent un intérêt financier direct.

– Nous avons proposé la généralisation des sociétés d'énergies locales dans les territoires. Les collectivités locales pilotes doivent pouvoir bénéficier d'un retour financier. Il est nécessaire de favoriser la création d'un écosystème local d'énergies.

– Les flux financiers et humains concernent les autorités nationales. Une fracture existe entre les territoires métropolitains et non métropolitains. Nous devons nous soucier des territoires non métropolitains ; les communautés de communes n'ont par exemple pas les moyens humains et financiers de mettre en place une politique active en matière d'énergie.

– Il est important de favoriser les expérimentations. Nous avons proposé que des régions, des intercommunalités et des métropoles puissent mettre en œuvre un tarif régional ou local d'achat dans une optique de décentralisation. Nous souhaitons que les régions, par l'intermédiaire des intercommunalités, puissent elles-mêmes financer des projets énergétiques, notamment en ajoutant une taxe supplémentaire sur la facture d'énergie du consommateur.

Ainsi, il est nécessaire d'adopter une vision large s'agissant de la transition énergétique dans les territoires. En France, le bilan électrique, qui ne représente qu'une part du bilan énergétique, occupe une place importante dans les débats publics. Pourtant, les problèmes liés aux gaz à effet de serre remettent en cause l'ensemble du bilan énergétique. Aussi, nous devons nous intéresser à toutes les énergies renouvelables telles que la méthanisation et la biomasse. Le fonds Chaleur, censé aider les projets de chaleur renouvelable sur les territoires, n'a pas été encouragé par les gouvernements successifs, alors qu'il permet de substituer à des énergies polluantes des énergies renouvelables. Il nous faut avancer vers une gouvernance décentralisée.

Nathalie Laurent

La problématique de l'acceptabilité sociétale est importante. Les projets de développement d'énergies renouvelables, comme l'éolien terrestre,

Compte rendu du petit-déjeuner du jeudi 23 novembre 2017 à 8 h 30 autour de Géraud Guibert, président de la Fabrique écologique, présidé par Bernard Aulagne, président de Coénove, sur le thème : « Quel rôle pour les territoires dans la réussite de la transition énergétique ? »

Ce compte rendu, rédigé à titre indicatif, est destiné aux participants. Pas de reproduction sans autorisation.

n'aboutissent pas tout le temps. S'agissant de l'acceptabilité sociétale, pensez-vous que la mise en place d'un tarif local d'achat et, par conséquent, d'une taxe supplémentaire sur la facture finale du consommateur soit une solution judicieuse ?

Géraud Guibert

Le problème de l'acceptabilité sociétale provient notamment de l'aménagement du territoire français. À l'inverse de l'Allemagne, la configuration de nos territoires n'est pas idéale pour mettre en place des projets éoliens par exemple. Toutefois, il semble important d'intéresser davantage les citoyens à ce type de projet et d'adopter une logique d'indemnisation.

Concernant le tarif local d'achat, nous souhaitons permettre aux collectivités voulant investir plus dans les énergies renouvelables de se financer en prélevant une taxe supplémentaire directement auprès des consommateurs. Le processus de responsabilisation des collectivités territoriales n'oblige pas à mettre en place une taxe supplémentaire. Si la collectivité dispose des moyens financiers pour investir dans les énergies renouvelables sans taxer le consommateur, elle en a la possibilité.

Brigitte Nedelec

Au début de votre intervention, vous avez rappelé que les économies d'énergie constituaient le meilleur gisement énergétique. À cet égard, la réhabilitation du parc immobilier est importante, mais le financement pour les particuliers est un problème. Par exemple, la région Pays-de-la-Loire a finalement renoncé à mettre en place un tiers financement. Par ailleurs, le projet de loi de finances 2018 semble mettre fin au mécanisme du crédit d'impôt. Avez-vous des pistes s'agissant du financement des travaux de réhabilitation du parc immobilier ?

Géraud Guibert

Les banques font œuvre de mauvaise volonté, s'agissant du système de caution notamment. Il existe un problème d'intérêt bancaire alors que le mécanisme du tiers financement est intéressant. Notre réflexion sur ce sujet tient en deux points :

- La précarité des logements privés : il est nécessaire de renforcer l'accompagnement public pour encourager les travaux.
- L'intérêt financier : il est nécessaire de faire prendre conscience aux propriétaires qu'ils valorisent leur bien en effectuant ce type de travaux.

Stéphane Bertrand

S'agissant des résistances aux changements, nous mesurons que les comportements ne changent pas avec des propos objectifs. Le rapport subjectif que l'on construit avec son territoire et avec son lieu de vie est très important. À cet égard, la dimension éducative est primordiale. Qu'en pensez-vous ? Comment pouvons-nous insister sur la question de l'éducation ?

Géraud Guibert

Vous avez raison s'agissant des aspects subjectifs de la perception des énergies. Un groupe de travail concernant l'éducation à l'environnement vient d'être créé ; je vous invite à nous y rejoindre ! Il s'intéresse particulièrement à l'Éducation nationale. Parmi nos quatorze idées proposées lors des élections présidentielles, nous avons lancé celle d'un livret éducatif au développement durable, rempli tout au long de la scolarité et sanctionné d'entretiens à des moments clés. Néanmoins, l'approche objective est importante et nécessite la mise en place de nouvelles approches culturelles. Dans ce sens, nous allons lancer un cycle de petits-déjeuners, notamment avec des philosophes.

Franck Schoeefs

L'Institut universitaire Mer et Littoral (IUML), dont je viens de prendre la direction, est dans une démarche prospective afin de répondre aux enjeux de 2050. Nous sommes interpellés par le niveau qualitatif de la démographie. Nous prévoyons en 2050 que 80 % de la population mondiale se retrouvera sur une bande littorale de 70 km. Cette densification de la population sur la bande littorale fait émerger des questions de « co-activité ». Comment pouvons-nous faire cohabiter différents secteurs (production d'énergies, secteur alimentaire) ? La mer peut être une solution. La France est le deuxième patrimoine maritime mondial. Pourtant, elle s'intéresse peu à cette solution. Quel est votre avis ?

Géraud Guibert

En 2018, nous allons lancer une étude sur l'adaptation au changement climatique sur les côtes françaises ; nous recherchons d'ailleurs des financements et des participants (étudiants, notamment en thèse) !

À la Cour des comptes, j'ai piloté le rapport concernant le cyclone Xynthia. Nous avons démontré que plusieurs dizaines de milliers de maisons étaient à la côte de la cuvette de la mort de Xynthia.

Nous n'avons pas de groupe de travail sur la mer elle-même, néanmoins, nous y sommes très sensibles.

Christine Vilbert

Les départements n'ont plus de compétences officielles sur l'environnement. J'ai deux remarques :

- Concernant les conceptions culturelles : nous voyons tous les jours des contradictions majeures, par exemple des 4x4 en ville. Un levier intéressant pourrait consister à proposer aux consommateurs des suggestions pour avoir une perception réelle des impacts de tous les actes de consommation.
- Concernant l'adaptation au changement climatique : s'agissant des départements, nous y travaillons malgré l'absence de moyens juridiques et financiers.

Compte rendu du petit-déjeuner du jeudi 23 novembre 2017 à 8 h 30 autour de Géraud Guibert, président de la Fabrique écologique, présidé par Bernard Aulagne, président de Coénove, sur le thème : « Quel rôle pour les territoires dans la réussite de la transition énergétique ? »

Ce compte rendu, rédigé à titre indicatif, est destiné aux participants. Pas de reproduction sans autorisation.

J'ai également une suggestion : nous souhaitons convaincre les élus d'investir plus d'argent dans la politique Énergie-Climat. Nous avons calculé que, si toutes les collectivités devaient affecter 1 % de leurs recettes liées à la fiscalité énergétique à leur politique énergétique, nous aurions des moyens financiers considérables. Nous devons favoriser ces pistes, qui nécessitent un engagement politique fort de la part des élus.

Géraud Guibert

Je défends cette logique. Il faudrait convaincre les collectivités que les dépenses liées à la transition énergétique entraînent des bénéfices à long terme. L'énergie est une dépense et une recette. Nous devons travailler sur ce sujet.

Bernard Aulagne

Je souhaite apporter des précisions relatives à la participation de Coénove à l'ensemble des sujets que nous avons abordé. En début d'année, nous avons rédigé cinq propositions dans un document appelé « Politique énergétique dans le bâtiment : quelles priorités ? » :

1. Préserver le mix énergétique pluriel et diversifié de la France.
2. Mettre en place une stratégie nationale de développement du gaz renouvelable dans l'optique que le gaz représente en 2050 plus de 50 % du gaz consommé. L'intérêt de la méthanisation réside dans le dépassement des aspects strictement énergétiques. La méthanisation, à titre d'exemple, favorise l'économie circulaire et le traitement des déchets, et apporte un complément de revenus au secteur agricole. Elle participe au mouvement vertueux d'économie circulaire dans lequel la société doit s'engager.
3. Donner la priorité à la rénovation énergétique des bâtiments. Nous savons que conduire une rénovation en milieu habité est plus complexe. Il est donc nécessaire d'accompagner les personnes à mener ces travaux de rénovation. La question du financement est centrale ; il existe une volonté affichée de recentrer le crédit d'impôt sur la performance. Par exemple, le remplacement d'une chaudière standard par une chaudière condensation à haute performance permet une économie d'énergie et d'émission de gaz à effet de serre de 25 %. Pourtant, le parc français de chaudières installées compte encore 80 % de chaudières standard.
4. Stimuler l'innovation afin de développer la performance et la connectivité des équipements, sans oublier la pédagogie.
5. S'appuyer sur les territoires pour réussir la transition énergétique.

Julie Laernoës

Des collectivités et associations apolitiques travaillent sur le lancement de la transition énergétique. Les collectivités territoriales ont

commencé à mettre en œuvre des politiques de transition énergétique il y a une dizaine d'années. Les territoires ont ainsi mis en place des politiques publiques en termes de transports ou de déchets. Pour accélérer la transition, il est nécessaire d'aller vers le « facteur 4 » (division par 4 des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050).

Concernant la métropole de Nantes, le plan Climat prévoyait la diminution des gaz à effet de serre de 20 % à l'horizon 2020. Notre politique énergétique a permis l'installation de réseaux de chaleur à partir d'énergies de récupération et d'énergies renouvelables ou de biomasse, afin de remplir cet objectif. Pour atteindre notre nouvel objectif de diminution des gaz à effet de serre de 50 % à horizon 2030, il nous faut aller plus loin. Des collectivités et des associations, dont l'association Amorce (Association de collectivités, gestion des déchets, réseaux de chaleur, gestion locale de l'énergie), ont proposé d'inclure une dotation Climat dans les taxes nationales.

Au sujet du problème de l'acceptabilité sociétale, la décentralisation de la production d'énergies renouvelables n'est pas la seule solution. L'évolution des métiers et du travail constitue une donnée importante. À titre d'exemple, nous devons fermer la centrale de Cordemais pour respecter les Accords de Paris. Cette perspective pose la question de l'évolution de métiers.

Géraud Guibert

Il est nécessaire d'organiser, d'accompagner et de financer la transition énergétique en matière d'emploi. La transition énergétique va créer des emplois et en détruire. Ainsi, depuis six ans se pose la question de la réindustrialisation – ou de l'abandon – de la centrale de Fessenheim. La production des énergies de demain nécessite des emplois qualifiés requérant des compétences nouvelles. Il est donc important de s'intéresser aux modalités de la conversion professionnelle des salariés touchés par la transition énergétique.

Nathalie Laurent

Le ministre de l'Écologie a annoncé la mise en place de contrats de transition écologique afin d'accompagner la fermeture des centrales dans les territoires. Cette initiative de l'État vise à faire participer les agents des territoires. Affaire à suivre...

Bernard Aulagne

Je vous remercie tous de votre participation et pour ces échanges constructifs. Merci également à Géraud Guibert pour sa vision et ses appels à travaux.